
Nombre de membres

en exercice : 11

Séance du vendredi 13 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le , s'est réunie sous la présidence de Ingrid MEUNIER.

Présents : 9

Sont présents : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Sébastien COUTANSON, Ludovic LABOURÉ, Evelyne CHAUX, Pierre-Antoine DEJOB, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD

Votants : 9

Excuses : Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON

Secrétaire de séance : Maud BATTANDIER

Les membres du Conseil Municipal présents ont approuvé le compte rendu du conseil municipal du vendredi 2 décembre 2022 à 8 pour et 1 abstention.

Madame le Maire demande de rajouter 3 délibérations :

- Renouvellement du CTT de la secrétaire de mairie
- Les études de maître d'œuvre (MOE) pour la mairie
- La création de la TVA pour la commune

Délibérations

Objet : Renouvellement du Contrat de travail de la Secrétaire de mairie - DE 001 2023

Madame le Maire expose au conseil municipal que le contrat de travail de Christelle LAURENT se termine le 31 janvier 2023.

Son temps de travail est de 20h50 par semaine.

Depuis le 23 novembre 2022, elle travaille 3h50 de plus par semaine avec la tenue du Multi Service le mercredi matin, ce qui représente un temps de travail de 24h par semaine (104h par mois).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE de renouveler son contrat de travail à partir du 1er février 2023**
- **ACCEPTE de faire une hausse du nombre de ces heures au contrat soit à 24h par semaine, 104h par mois**

mois

- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs pour ce renouvellement de contrat et sur la hausse du temps de travail.**

Objet : Les études de maîtrise d'œuvre (MOE) pour la mairie - DE 002 2023

Madame le Maire expose au conseil municipal les 2 devis pour l'étude MOE pour la mairie.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents (7 Pour, 1 Abstention et 1 Contre) :

- **ACCEPTE de faire l'étude avec l'agence d'architecture BROSELARD et TRONCY de**

Vougy,

- **Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs pour cette étude**

Objet : Création de la TVA pour la commune- DE 005 2023

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'on doit créer le secteur de TVA suite aux différentes ventes soumises à la TVA.

Elle rentrerait en vigueur à partir du 1er novembre 2022 ; elle s'applique sur le budget primitif et sur le numéro de SIRET 21420047900019.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE de créer le secteur de TVA,**
- **ACCEPTE de la prendre en vigueur à partir du 1er novembre 2022,**

- **ACCEPTE** pour qu'elle s'applique sur le compte primitif et sur le numéro de SIRET de la commune,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs pour la création du secteur de TVA

Objet : Installation du chauffe-eau électrique au Point Com - DE 003 2023

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut envisager de changer le chauffe-eau du local Point Com car la chaudière fuit.

Un devis a été demandé à l'entreprise LIVET, il s'élève à 1 398.87€

Où cet exposé et après n'avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** de faire prendre l'entreprise LIVET pour faire les travaux sur le changement du chauffe-eau

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs pour réaliser les travaux.

Objet: Elaboration du plan d'urbanisme intercommunal sur le territoire des 87 communes de Loire Forez Agglomération - DE 004 2023

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier reçu par Loire Forez agglomération sur leur demande d'intégrer leur service sur l'urbanisme.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **REFUSE** d'intégrer Loire Forez agglomération sur le service de l'urbanisme

- **AUTORISE** Madame le Maire de faire un courrier de réponse à Loire Forez Agglomération

* Recrutement pour le remplacement de Marie Cécile PERROUX

Marie Cécile a été remplacée par Delphine PONSON à partir du 3 janvier 2023 avec un contrat de travail à 10h30 par semaine

* Bulletin municipal

La commission du bulletin fait part que celui-ci est terminé, prêt à l'impression, il sera distribué par la Poste courant février 2023 pour les résidences principales et mis à disposition à la mairie et au Multi service pour les maisons secondaires.

* Préparation des vœux du maire

Les vœux du Maire aux habitants de la commune dimanche 22 janvier à 11h à la salle des fêtes "La péniche".

Un vin d'honneur sera servi à la fin de cette cérémonie.

* Colis des employés communaux

Ils seront remis aux employés communaux lors des vœux du maire

* CCPU - Projet TEOM

Suite à la réunion de la CCPU avec les déléguées de la commission des ordures ménagères, la fin de la redevance à lieu sur 2023.

La taxe sera calculée sur les impôts fonciers de chaque maisons habitées ou non habitées.

La commune ne sera plus responsable de la gestion des ordures ménagères.

QUESTIONS DIVERSES

Plantation de la Renaissance d'Urfé

Les tilleuls sur l'esplanade du château d'Urfé ont été planté au mois de Décembre et les arbustes, à l'entrée du site, ont été mis en place aussi.

Mme SEYCHAL Janice, appartement au-dessus de l'école, nous fait part de sa volonté de résilier son contrat de bail de location.

La Cure

L'équipe du Conseil Municipal a demandé un bilan sur le résultat de La Cure

Dépenses : 6 349.54€

Recettes : 11 436.95€

Résultat de 5 087.41€

Séance levée 23h50